



**Cartier clôture un placement privé de 125 000 \$ avec
Capital Croissance PME II S.E.C. et le Fonds régionaux de solidarité FTQ, S.E.C.**

Val-d'Or, Canada, le 16 juillet 2015 – **Ressources Cartier Inc.** (Bourse de croissance TSX : ECR) («**Cartier**») annonce la clôture d'un placement privé totalisant 125 000 \$ avec Capital Croissance PME II S.E.C. et le Fonds régionaux de solidarité FTQ, S.E.C. Au total, Cartier a émis 1 250 000 unités (les « Unités ») au prix de 0,10 \$ par unité, chaque unité étant composée d'une (1) action ordinaire au prix de 0,10 \$ l'action et d'un (1) bon de souscription, chacun permettant à son détenteur de souscrire à une (1) action ordinaire au prix de 0,13 \$ pour une période de vingt-quatre (24) mois suivant la date de clôture.

Les titres émis dans le cadre de ce placement privé sont assujettis à un délai de détention statutaire de quatre (4) mois.

Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre ni une sollicitation d'offre de vente de titres aux États-Unis. Les titres n'ont pas été et ne seront pas enregistrés en vertu de la loi intitulée «US Securities Act of 1933», telle que modifiée, et ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis sans inscription ou dispense d'inscription applicable.

Les actions ordinaires de Ressources Cartier Inc. sont inscrites à la cote de la Bourse de croissance TSX sous le symbole «ECR».

- 30 -

Pour plus d'information, contacter:
Philippe Cloutier
Président et Chef de la direction
Ressources Cartier Inc.
Téléphone: 819 856-0512
philippe.cloutier@ressourcescartier.com
www.ressourcescartier.com

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué de presse.